

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
En date du 26 juin 2026 à 19 heures 30

Présents : BONNET Michel, RAMPIN Chantal, HENRIET Marie-Annick, PRUDENT Martine, LAURENT Mathieu, AUBERT Christine, DOS SANTOS Aurélie, BERTRAND Jacques, LAMIELLE Maëva

Absents/Excusés : , TISSOT Jean-Luc, RAMPIN Chantal (a donné pouvoir à ROSSIER Jean-Marie), Mathieu LAURENT

Secrétaire de séance : HENRIET Marie-Annick

Le compte rendu du conseil du 30/04/2026 est approuvé à l'unanimité.

1/ BOIS ET FORET COMMUNALE

- Le conseil municipal approuve le devis pour le nettoyage et le dégagement en forêt communale sur les parcelles 1 (surface de 70 ares) et parcelle 11 (1,88ha).

Les limites parcellaires de la parcelle 5 seront débroussaillées et remises en peinture.

Le total des travaux s'élève à 3890.00€ et seront effectués par Jérémie Rognon.

L'enlèvement des protections contre le gibier parcelles 1 et 11 sera effectué par les chasseurs. 300,00€ correspondant à ce travail seront déduits du devis initial.

- 173m3 de bois résineux provenant de la forêt soumise ont été vendus pour un montant de 16 444,00€.
Les frais de bucheronnage s'élèvent à 5 119.00€
- 216 m3 de bois résineux de la forêt non soumise ont été vendus à la scierie Tournier de Doubs pour un montant de 16 107.00€.
Les frais de bucheronnage s'élèvent à 6 022.00€.
- Les lots de nettoiement effectués au printemps seront vendus au prix de 5€/m3.

2/ DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

La préfecture a signalé une irrégularité dans la délibération donnant délégation de certaines compétences du conseil municipal au Maire concernant la délégation de l'exercice du droit de préemption. Le conseil municipal décide de retirer l'article concerné.

3/ TRAVAUX EN COURS

- Le conseil municipal valide le devis pour la pose de couverture sur le muret en rénovation à l'entrée du village, et de réfection des joints des pierres du monument aux morts.
L'entreprise Yann Lintenf sera également chargée de la réfection du regard devant la mairie.
Les frais de main d'œuvre de l'ensemble de ces travaux s'élèvent à 1675.00€. La commune supporte par ailleurs l'achat des fournitures.
- Le jointement du muret de la fontaine du bas sera réalisé à l'automne quand les fleurs et la terre pourront être retirées de la fontaine.

6/ QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil décide d'offrir la cartes avantages jeunes aux jeunes de 11 à 20 ans qui s'inscriront en mairie avant le 14 juillet 2026.
- L'opération brioche est reconduite. La vente aura lieu en octobre.
- Lecture est faite de la lettre de la commune de Champagnole concernant le centre de loisirs de Champagnole.
Une participation de 16€ par jour et par enfant inscrits au centre de loisirs va être demandée aux communes extérieures à Champagnole.
Le conseil municipal décide de ne pas accepter cette participation financière. L'inscription éventuelle d'enfants de Lent ne sera donc pas prise en compte. Aucun enfant de la commune n'est inscrit à ce jour.